

Conseiller d'orientation

Poste permanent, à temps partiel (2 jours par semaine)

Le Collège Saint-Maurice est un établissement d'enseignement secondaire privé mixte qui accueille plus de 600 élèves. Résolument ancrée dans la tradition d'excellence qui continue de faire la réputation du CSM, notre équipe d'éducateurs et d'enseignants expérimentés et engagés veille à offrir un environnement éducatif d'exception aux élèves. Utilisant à la fois des innovations technologiques et pédagogiques, notre personnel met tout en œuvre afin de développer le potentiel des jeunes et de les préparer à faire face aux défis du 21^e siècle.

Former des femmes et des hommes de tête, de cœur et de volonté qui prennent leur place et qui contribuent à rendre le monde meilleur, c'est la mission qui anime le CSM.

Source renouvelable de réussite... Voilà qui résume bien les 140 ans d'excellence du Collège Saint-Maurice.

Nature du travail

Relevant de la direction des services pédagogiques, le conseiller d'orientation aura spécifiquement des fonctions d'aide, d'évaluation, de conseils et d'accompagnement auprès des élèves en ce qui a trait au développement de leur carrière et au choix d'un profil de formation adapté à leurs caractéristiques individuelles.

Profil recherché

Leader reconnu et inspirant, le conseiller d'orientation doit démontrer une grande capacité à guider les jeunes, posséder une connaissance du monde de l'éducation et des pratiques actuelles, avoir une grande capacité d'analyse et de synthèse, être motivé par le développement et l'innovation, être ouvert au changement, faire preuve d'un grand sens de l'organisation et du souci du détail, avoir la capacité de prendre des initiatives, posséder une qualité reconnue du français parlé et écrit et avoir une aisance pour intervenir devant un public.

Exigences

- Être membre de l'ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec;
- Avoir une grande capacité d'écoute et de respect;
- Faire preuve d'un grand sens de l'éthique professionnelle.

Rémunération : 39 512 \$ à 74 910 \$

Avantages sociaux : RREGOP (Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics)

Entrée en fonction : 28 août 2017

Mise en candidature : Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir par courriel, à madame Marie-Claude Tardif (mctardif@csm.qc.ca), directrice générale du Collège Saint-Maurice, leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention, au plus tard le jeudi 10 août 2017, à 16 h. Les entrevues sont prévues dans la semaine du 14 août 2017.

Le Collège Saint-Maurice souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. **Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.